

Contexte & derniers développements

Dans la nuit du 23 au 24 juin, le président américain, Donald Trump, a annoncé qu'un « **cessez-le-feu total** » entre Israël et l'Iran devait entrer en vigueur à partir de 04h00 UTC (en deux temps) ce 24 juin en vue de déboucher sur « **la fin officielle** » de la « **guerre des 12 jours** » entre les deux pays. L'Iran a d'abord annoncé, par l'intermédiaire du Qatar, avoir accepté ce cessez-le-feu qu'il appliquerait toutefois, d'après une précision de son ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, qu'à condition « qu'Israël cesse son agression ».

Parallèlement, dans les dernières heures précédant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, **l'armée israélienne (IDF) a conduit plusieurs frappes aériennes contre des localités iraniennes**, provoquant la mort d'au moins neuf personnes à Astaneh-ye Achrafiyeh (province du Guilan) et la République islamique a envoyé **six salves de missiles en direction du territoire israélien**, faisant au moins 5 morts à Beer-Sheva. Malgré ce bilan, le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a déclaré qu'Israël acceptait l'entrée en vigueur du cessez-le-feu avant que deux projectiles tirés depuis l'Iran aient été interceptés dans le nord d'Israël. En réponse, le ministre israélien de la Défense, Israel Katz, a affirmé que l'Etat hébreu allait « riposter avec force à la violation du cessez-le-feu par l'Iran » bien que ce dernier ait nié avoir violé la trêve, invoquant « une erreur technique ».

Au 24 juin, la **situation sécuritaire régionale reste par conséquent volatile**, caractérisée par un **cessez-le-feu précaire**, semblant avant tout imposé par le président des Etats-Unis. Ce dernier a de fait cherché à couper court à toute escalade incontrôlée à la suite de **l'opération militaire américaine « Marteau de minuit »** menée dans la nuit du 21 au 22 juin contre trois sites majeurs du programme nucléaire iranien : Natanz, Fordo et Isphahan.

Dans cette lignée, les Etats-Unis, prévenus de l'intention iranienne de riposter à leur opération, n'ont pas empêché l'Iran d'effectuer des **tirs de représailles contre leur base d'al-Udeid au Qatar** le 23 juin au soir, estimant que ces tirs, plutôt symboliques que menaçants, permettraient au régime iranien d'accepter l'entrée en vigueur du cessez-le-feu sans totalement perdre la face, en dépit des coups lui ayant été portés ces derniers jours par les armées israélienne et américaine. Des sources diplomatiques américaines et iraniennes indiquent à ce titre que l'Iran avait émis le souhait d'instaurer un cessez-le-feu avant Israël, ce qui confirme la logique de survie dans laquelle opère le régime iranien, qui, en s'adressant à sa base de soutien populaire en Iran et au Moyen-Orient, a dernièrement déclaré avoir fait « plier ses ennemis » en leur imposant le cessez-le-feu. Le ministère iranien de la Santé a toutefois déclaré le 24 juin que **610 civils avaient été tués et 4 700 autres blessés** depuis le 13 juin.

Operation Rising Lion		
The Iranian front, Last updated: Last updated: 23/06/2025 11:00		
Iranian fatalities	Targeted killings of senior military officials	Nuclear scientists killed
430	+25	+12
Military targets attacked by the IDF	Nuclear facilities struck	
+1100	8	
Missile launchers destroyed	Iranian fighter jets targeted	
+300 (About 75% of all missile launchers in Iran)	20	

* Sources: IDF, Iranian Ministry of Health; Analysis: Mera Dettich, Nilsen Praydler.

Estimation selon l'INSS du bilan humain et militaire provisoire de l'offensive israélienne en Iran

Analyse & perspectives

Le maintien de cette rhétorique de propagande du régime iranien, qui continue d’être véhiculée par différents canaux, dont les médias d’Etat malgré le confinement du guide suprême, Ali Khamenei, suggère que les **diverses strates de pouvoir du régime iranien restent globalement structurées**. En outre, l’**opération éclair** conduite par les Etats-Unis le 22 juin indique que le **changement de régime ne devait finalement pas être l’objectif de l’offensive israélienne en Iran**, en raison de ses **conséquences potentiellement trop élevées à l’échelle régionale**. Du fait de l’intervention militaire et diplomatique des Etats-Unis, le président américain a tenté de reprendre le contrôle de la situation en recentrant les objectifs de guerre contre le régime iranien autour de la question du programme nucléaire, en adéquation avec les **impératifs de sécurité** demandés par d’autres pays de la région, dont les **pays du Golfe**.

L'imposition du cessez-le-feu semble en revanche avoir été moins bien acceptée côté israélien, avec des dénonciations fermes du gouvernement de sa violation présumée par l'Iran, que Donald Trump a présenté comme relevant d'une « potentielle erreur ». Le président américain a en outre réprimandé Israël ce 24 juin en forçant Benjamin Netanyahu à rappeler des chasseurs israéliens en route pour bombarder Téhéran, en violation du cessez-le-feu. Il apparaît de fait qu'Israël ne tenait pas particulièrement à sauvegarder la trêve car le gouvernement de B. Netanyahu souhaitait une victoire totale et sans équivoque sur le régime iranien, afin notamment de **bénéficier, sur la scène politique intérieure, du succès de cette opération** qui a toutefois provoqué 29 décès en Israël.



Données de l'INSS relatives aux tirs de missiles iraniens contre Israël (13 au 24 juin)

Rappelons à cet égard que le gouvernement israélien reste menacé par une **motion de censure** que la Knesset avait commencé à étudier en lecture préliminaire le 11 juin, quelques heures avant le lancement de l'opération « Rising Lion » dans la nuit du 12 au 13 juin. Contrairement aux motions de censure déposées ces derniers mois par l'opposition dans le contexte de la gestion par le gouvernement - de plus en plus critiquée en Israël -, de la guerre dévastatrice à Gaza, la **fronde vient cette fois de l'intérieur de la coalition d'extrême droite au pouvoir**, qui réclame une loi pour exempter de service militaire les étudiants des écoles religieuses.

Alors que **l'état de destruction du programme nucléaire iranien demeure pour l'heure inconnu** - malgré les déclarations du président américain-, et que **l'Iran a démontré être encore en mesure, de tirer des missiles** de manière létale à l'encontre d'Israël, le gouvernement israélien aurait souhaité poursuivre l'opération militaire. Ce dernier devrait ainsi chercher à court terme à **s'octroyer un droit d'intervention**

en Iran en cas de menace présumée, comme il se l'est octroyé au Liban en dépit du cessez-le-feu conclu avec le Hezbollah le 18 novembre 2024, ainsi qu'en Syrie dans un autre contexte. A ce titre, il convient de noter qu'**aucun volet politique prévoyant des négociations substantielles n'accompagne la trêve entre l'Iran et Israël**, à l'image des derniers cessez-le-feu conclus dans la région (Houthi / Etats-Unis en mai 2025, Hamas / Israël en janvier 2025, Hezbollah / Israël en novembre 2024) qui s'apparentent à des **mécanismes de désescalade** plutôt qu'à des prérequis pour des processus de paix.

Dans ce contexte, le cessez-le-feu entre Israël et l'Iran apparait fragile avec un **risque crédible de reprise des hostilités à court ou moyen terme**, par une partie comme par l'autre, dès qu'une opportunité d'attaque se présenterait pour servir des intérêts nationaux ou régionaux. **En l'absence de véritables pourparlers**, l'Iran n'a pas affirmé avoir renoncé à ses velléités de se doter d'un programme nucléaire militaire, inquiétant plusieurs Etats, dont la France, sur le **risque accru d'enrichissement clandestin de l'uranium** en Iran. Cet environnement sécuritaire instable continue pour l'heure **d'exposer les pays de la région aux risques inhérents aux potentielles nouvelles escalades au Moyen-Orient**.

Risque de perturbations du trafic aérien

Outre Israël et l'Iran, les pays de la région majoritairement concernés par les risques de suspension ou de report des vols (à l'initiative des compagnies aériennes) et de fermeture des espaces aériens (à l'initiative des Etats) sont : le Liban, la Jordanie, la Syrie, l'Irak et les pays du Golfe (Qatar, Bahreïn, Emirats arabes unis, Arabie saoudite, Koweït et Oman). Le 23 juin, les espaces aériens du Qatar, des EAU, de Bahreïn, de l'Irak et du Koweït ont été totalement fermés de manière temporaire à l'occasion des tirs de représailles iraniens contre la base militaire américaine d'al-Udeid (Qatar). Ces espaces aériens ont progressivement rouvert le 24 juin.

Malgré la trêve, **plusieurs compagnies aériennes, en particulier européennes, continuent de suspendre certains vols vers le Moyen-Orient (Liban, Jordanie, Qatar, EAU) pour des raisons diverses difficilement anticipables** (droit de retrait des personnels navigants, coûts logistiques et assurantiels, etc.). Une poursuite des perturbations aériennes est ainsi à anticiper dans la région au cours des prochains jours jusqu'à une reprise des plannings de vols prévus en cas d'apaisement des tensions.



Etat du trafic aérien régional au 23 juin 2025 (16:00 UTC)

Les risques liés aux **mobilisations sociopolitiques** ou à la **menace terroriste** tendant sensiblement à augmenter, restent à prendre en compte et sont susceptibles de s'accroître en cas de reprise des hostilités.

Recommandations

Jordanie et Liban : considérer par précaution un report des déplacements non impératifs. Dans ces pays, se tenir à l'écart des rassemblements, faire preuve de vigilance aux abords des intérêts diplomatiques occidentaux. Se mettre à l'abri en cas d'alerte aérienne ou de constations de passages de projectiles aériens. Au Liban, continuer d'éviter le sud de la capitale et le sud du pays.

Irak et Syrie : il est recommandé de reporter les déplacements.

Pays du Golfe (Arabie saoudite, Qatar, Bahreïn, Koweït, Emirats arabes unis, Oman) : possibilité de maintenir les déplacements en évaluant la situation régionale avant le départ. S'assurer de disposer d'une certaine **flexibilité** (logement, vols, etc.) en cas de reports, d'annulations de vols ou de fermetures d'espaces aériens (confirmer le statut des vols auprès des compagnies aériennes).

Israël : se rapprocher des autorités diplomatiques ou d'organismes compétents pour toute assistance ou demande d'évacuation. La France met progressivement en place des évacuations par avions militaires en cas de maintien de la fermeture de l'espace aérien. Au vu de cette dernière, les évacuations terrestres sont possibles vers la Jordanie via les trois points de passage existant (King Hussein / Allenby, Sheikh Hussein / Bet Shean et Wadi Araba). Dans le pays, se mettre strictement à l'abri à chaque alerte aérienne, également annoncé par l'application [Tzofar](#) ([Google Play](#) & [App Store](#)).

Iran : se rapprocher des autorités diplomatiques, l'évacuation étant fortement recommandée.